

## Appels à Projets régionaux, nationaux et européens pour la R&D en IA

### Pôle de Compétitivité SCS (Solutions Communicantes Sécurisées)

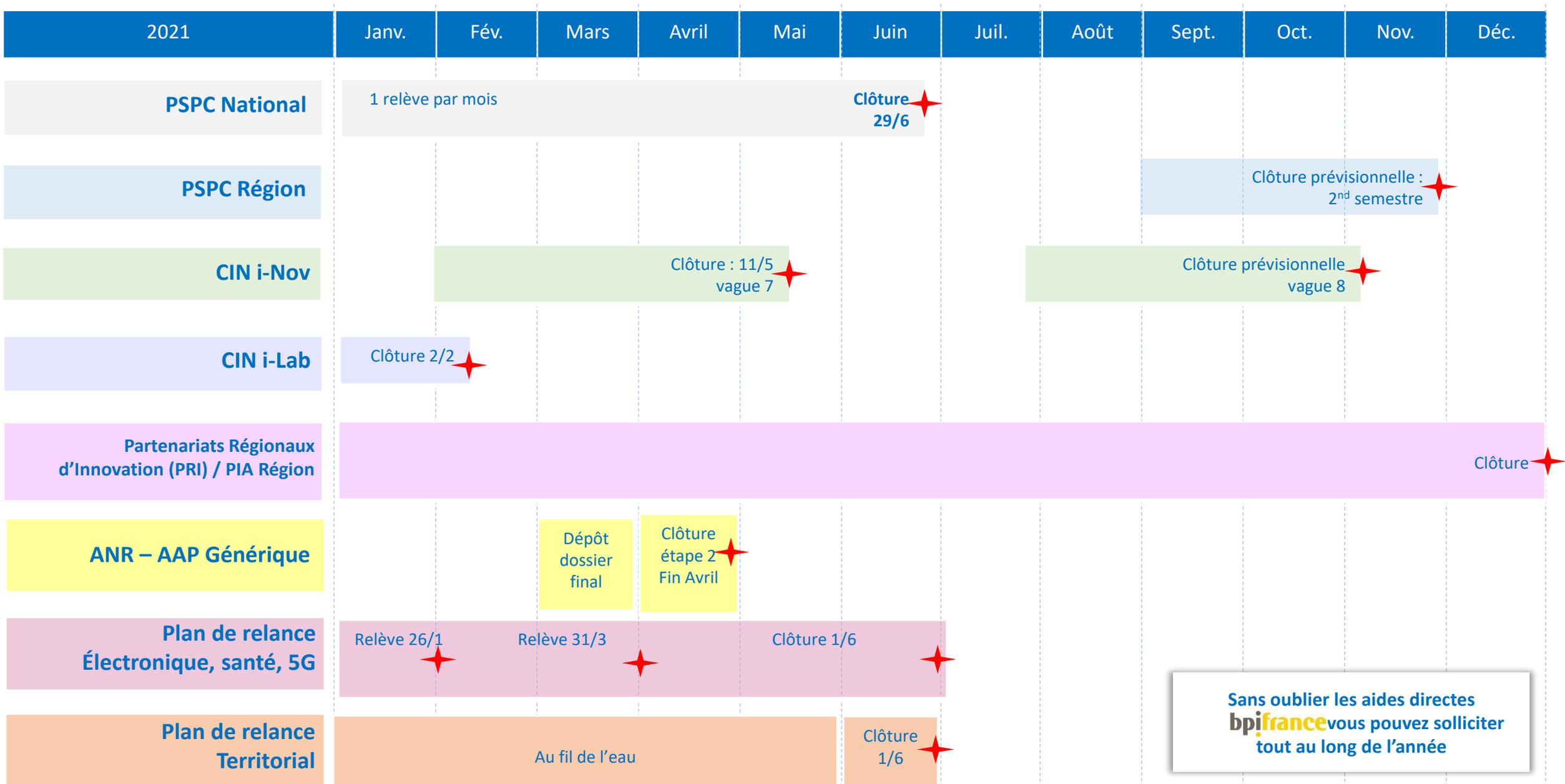
**3iA Partnerships Webinar**

Funding Opportunities for Collaborative R&D in AI

March 9  
11:00am - 12:30pm

The graphic features a dark blue background with a large, light blue arrow pointing to the right. The text is white and positioned within the arrow's path. The date and time are accompanied by small calendar and clock icons.

# Calendrier prévisionnel 2021 des appels à projets



Sans oublier les aides directes **bpi**france vous pouvez solliciter tout au long de l'année

# Projets de recherche et développement Structurants Pour la Compétitivité au niveau National

AAP NATIONAL - Collaboratif



**Entreprises de toutes tailles** et tous secteurs économiques, et établissements de recherche (Consortium : à minima **2 entreprises + 1 organisation de recherche**)



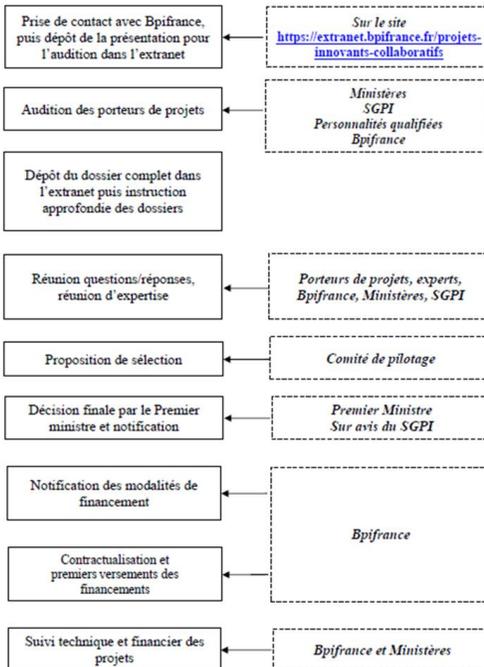
Pas de thématique cible, priorité aux projets portés par les CFS



Durée projet : **3 à 5 ans**



Au fil de l'eau avec relève mensuelle  
**Fin 29/06/2021**



Budget du projet : **4M€ à +50M€**



Taux d'aide : varient de **30 à 50%** pour les entreprises et de 100% des coûts marginaux pour les organismes de recherche. Financement mixte, **subventions et avances remboursables** assorties d'un retour en cas de succès commercial du projet



Critères de sélection

- Caractère innovant et valeur ajoutée du projet
- Caractère stratégique à l'échelle nationale, existence d'une collaboration structurée et d'un effet diffusant au sein d'une filière, en particulier pour les entreprises impliquées
- Impact économique du projet
- Capacité du consortium à porter le projet
- éco-conditionnalité



Labellisation (optionnelle)

- **Bonus pré-sélection**
- **Bonus financier**

# Projets de recherche et développement Structurants Pour la Compétitivité en régions

AAP NATIONAL & REGIONAL - Collaboratif



Entreprises de toutes tailles et tous secteurs économiques, et établissements de recherche (Consortium : à minima **2 entreprises + 1 organisation de recherche**)



Pas de thématique cible, alignement avec les CSF et les stratégies régionales



Durée projet : **2 à 4 ans**



Prochain appel : **2<sup>nd</sup> semestre 2021 (à confirmer)**

Lancement de l'AAP et des déclinaisons régionales	Sur le site <a href="https://www.bpifrance.fr">https://www.bpifrance.fr</a> Sur les sites des Régions
Clôture de l'appel	Sur le site <a href="https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs">https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs</a>
Présélection des projets <b>Éligibilité</b> Expertise technique et auditions	COPIL (1voix Etat, 1 voix Régions) <b>Etat, opérateur</b> et Régions
Recueil des intentions de cofinancement des Collectivités Territoriales	Régions avec les Collectivités Territoriales
Définition précise des modalités de l'aide (instruction)	Bpifrance réalise l'instruction pour le compte de l'Etat et transmet les éléments de cette instruction au COPIL. Experts externes à la demande du COPIL
Validation des projets retenus	Liste arrêtée par le COPIL (1voix Etat, 1 voix Régions)
Décision de financement des projets	Premier ministre sur proposition COPIL
Contractualisation et mise en place des aides	Bpifrance et Collectivités Territoriales



Budget du projet : **1M€ à 4M€**



Taux d'aide : varie de **25% à 50%** pour les entreprises et de 100% des coûts marginaux pour les organismes de recherche. Financement mixte: **subventions et avances remboursables** assorties d'un retour en cas de succès commercial du projet



Labellisation (optionnelle)

- **Bonus pré-sélection**
- **Bonus financier**



Critères de sélection

- Caractère innovant et valeur ajoutée du projet
- Caractère stratégique à l'échelle nationale, existence d'une collaboration structurée et d'un effet diffusant au sein d'une filière, en particulier pour les entreprises impliquées
- Impact économique du projet
- Capacité du consortium à porter le projet
- Eco-conditionnalité



PME (<250p) implantée en Région Sud (siège ou établissement)



Dans filières et KET de la région

- Energies de demain & Ecotechnologies
- Aéronautique , Spatial , Naval & Défense
- Industrie maritime, portuaire et logistique
- Agriculture, agroalimentaire & cosmétiques
- Santé
- Silver Economie
- Tourisme, Culture, Art de vivre & Sport
- Technologies du Numérique
- Optique & Photonique
- Chimie des matériaux



Au fil de l'eau



Volet	Faisabilité	Développement & Industrialisation
Durée projet	12 mois maxi	12 à 24 mois
TRL	2 à 5	5 à 8
Budget projet	200 - 400 k€	400 k€ - 1 M€
Type et intensité d'aide	Subventions jusqu'à 200 k€ max avance de 70%	Avances Remboursables jusqu'à 500 k€ max avance de 30% minimum



Critères de sélection

- Degré de réponse aux enjeux de la filière concernée
- Clarté et originalité du dossier
- Comparaison avec l'état de l'art dans les tendances du marché
- Degré de rupture et caractère innovant (technologique, autres)
- Equilibre du plan de financement, capacités financières
- Retombées économiques et emplois
- Capacité du porteur à mener le projet
- Propriété intellectuelle générée
- Inscription dans l'écosystème local / Pôles



Labellisation optionnelle  
Bonus qualitatif



Taux d'aide : jusqu'à **50% max des dépenses du projet**



Taux de succès :  
• Faisabilité 40%  
• D&I 60%

## Projets de recherche, développement et innovation

AAP NATIONAL - mono-partenaire



Entreprises de toutes tailles immatriculée en France



Feuille de route du Grand Défi Cyber-Sécurité :

- Axe 1 : réseaux dynamiques
- Axe 2 : **objets connectés**
- Axe 3 : protection des petites structures contre la cybercriminalité

Processus de sélection conduit par le Directeur de programme Grand Défi avec le support de l'ANSSI et/ou de la DGA



Durée projet : De **12 à 15 mois**



Au fil de l'eau avec relève mensuelle

- **31/05/2021 Tranche 1**



Budget du projet : **1M€ à 3M€**



Taux d'aide : maximum à **50%**  
 Financement **subventions**



Labellisation optionnelle

- Bonus pré-sélection
- Bonus financier



Critères de sélection :

- Caractère innovant et valeur ajoutée du projet
- Caractère stratégique à l'échelle nationale et internationale
- Impact économique du projet
- Difficulté à financer le projet par des acteurs privés uniquement
- Capacité du porteur à porter le projet

## Projet de R&D à fort potentiel



Startups et PME portant des projets ambitieux de recherche, développement et innovation



Projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française, afin de favoriser l'émergence d'entreprises leaders et pouvant prétendre à une envergure internationale



Durée de **12 à 36 mois**



Clôture : **11/05/2021**.



Labellisation optionnelle

- Bonus pré-sélection
- Bonus financier



Budget du projet : de **600 000 € et 5 M€**



Taux d'aide : **45%** du coût du projet pour les PE  
**35%** du coût du projet pour les ME  
Financement : **2/3 subventions + 1/3 avances récupérables**



Critères de sélection :

- Caractère **innovant** de la technologie et **preuve du concept établie** ;
- **Viabilité économique du projet**
- **Thématiques BPI** :
  - Numérique Deep Tech : technologies quantiques et autres architectures de rupture en matière de composants de calcul digitaux ; intelligence artificielle et traitement de données massives (big data) ; blockchain ; réalité augmentée, réalité virtuelle ; 5G
  - Santé
  - Espace
  - Réduction de l'empreinte écologique du numérique

## Projets : soutenir et encourager la création et le développement d'entreprises fortement innovantes nées de la recherche de pointe française



Entreprise depuis **moins de deux ans** ou ayant pour projet la création, sur le territoire français, d'une entreprise de technologies innovantes



Projets de « **création-développement** » dont la faisabilité technique, économique et juridique est établie et qui peuvent donner lieu, à court terme, à une **création d'entreprise ou des projets d'innovation**



Durée projet : De **12 à 36 mois**



Date limite de dépôt : ~~02/02/2021~~



Labellisation optionnelle

- Bonus pré-sélection
- Bonus financier



Budget du projet : **montant maximal de 1M€**



Taux d'aide : **subvention** d'un montant maximum de **600 K€**



Critères de sélection :

- Caractère innovant de la technologie et **preuve du concept établie** ;
- **Viabilité économique du projet** ;
- Potentiel significatif de développement et de création de valeur y compris à l'international ;
- Motivation, disponibilité et capacité du candidat à créer et à développer une entreprise, à diriger une équipe et à nouer des partenariats ;
- Capacité du candidat à s'impliquer dans le projet ;
- Qualité et complémentarité de l'équipe ;
- Maîtrise de la propriété intellectuelle et des droits des tiers (notamment liberté d'exploitation).

Nouveaux AAP Lauréats opérés par SCS et Safe 2021

NATIONAL - Mono-Partenaire ou Collaboratif



PME, startups ou consortium français



Technologie algo **IA**  
(détection d'anomalie, automatisation...)



Durée élaboration prototype : 9 à 12 mois



AMI sponsors  
Lancement prévu Mars 2021  
Pré sélection Mai  
Audition Juin

AAP lauréats  
Lancement Septembre  
Data limite dépôt Novembre



Aide : jusqu'à 100 k€ pour chacun des 4 AAP



Subvention  
Livrable = rapport final avec résultats obtenus et dépenses effectuées  
Les travaux réalisés par les lauréats restent **propriété du lauréat**



Critères de sélection

- Chaque challenge a son propre règlement
- Solution technique adéquate au challenge proposé
- Degré d'innovation de la solution proposée
- Expérience du candidat dans un domaine connexe
- Méthodologie proposée ...etc



[Plus d'infos](#)



## Technologies d'intelligence artificielle pour la prévention des risques, la gestion des crises et la résilience



### Entreprises de toutes tailles et partenaires de recherche

#### Consortium **bi-national France – Allemagne**

Minima 1 entreprise et 1 acteur de recherche

Max 5 partenaires (mini 1 FR – max 4 FR)

1 chef de file français

1 chef de file allemand



Développement d'un ou plusieurs produits, procédés ou services, non-disponible(s) sur le marché et à fort contenu innovant

Dynamiser l'offre de solutions **au service de la prévention et de la résolution des crises** sanitaires, économiques et environnementales

Développement de **technologies d'IA** permettant des avancées significatives sur la **prévention des crises** en matière de:

- Santé
- Économie
- **Environnement**



Durée projet : **3 ans**



Budget du projet : **minimum 4M€**



Taux d'aide : **Subventions**, varient de **30 à 50%** pour les entreprises et 100% des coûts marginaux pour les organismes de recherche.



### Critères de sélection

- Caractère innovant et valeur ajoutée du projet
- Caractère stratégique à l'échelle nationale, existence d'une collaboration structurée et d'un effet diffusant au sein d'une filière, en particulier pour les entreprises impliquées
- Impact économique du projet
- Capacité du consortium à porter le projet
- éco-conditionnalité



Labellisation (optionnelle)

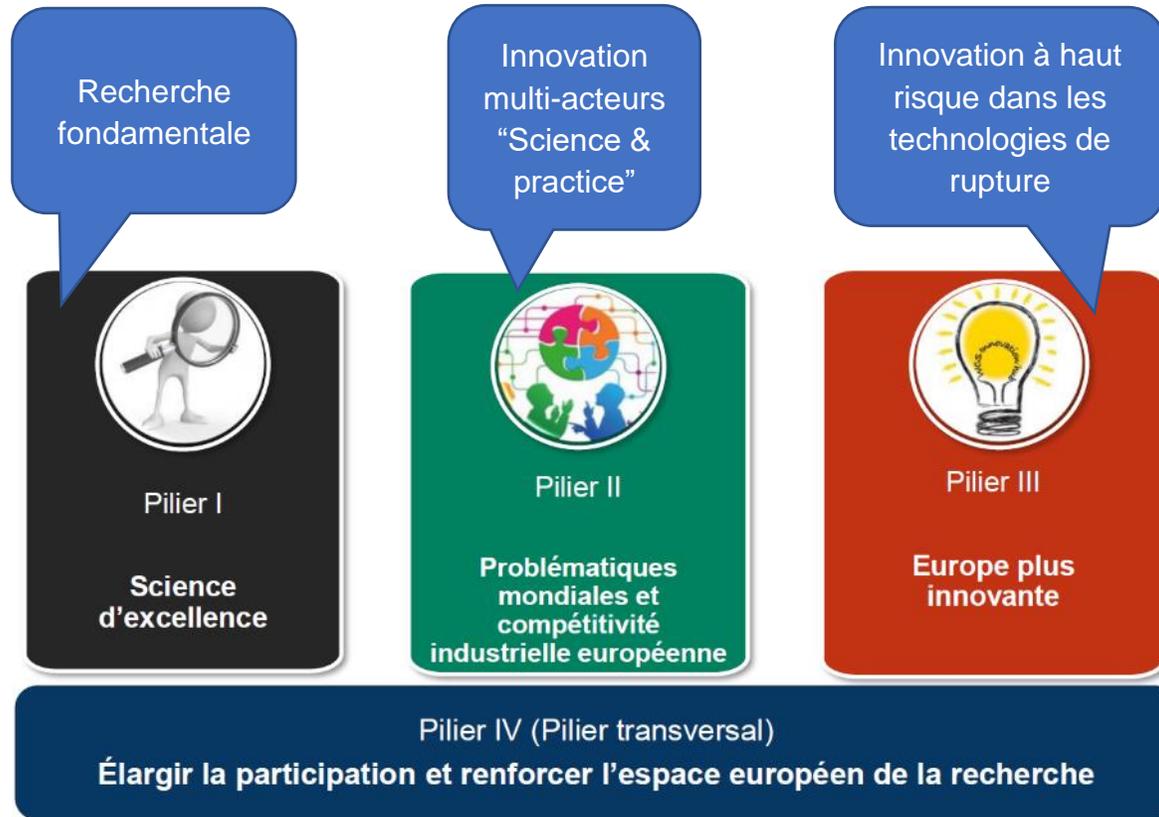


**Clôture AAP (dossier simplifié) : 29/04/2021**

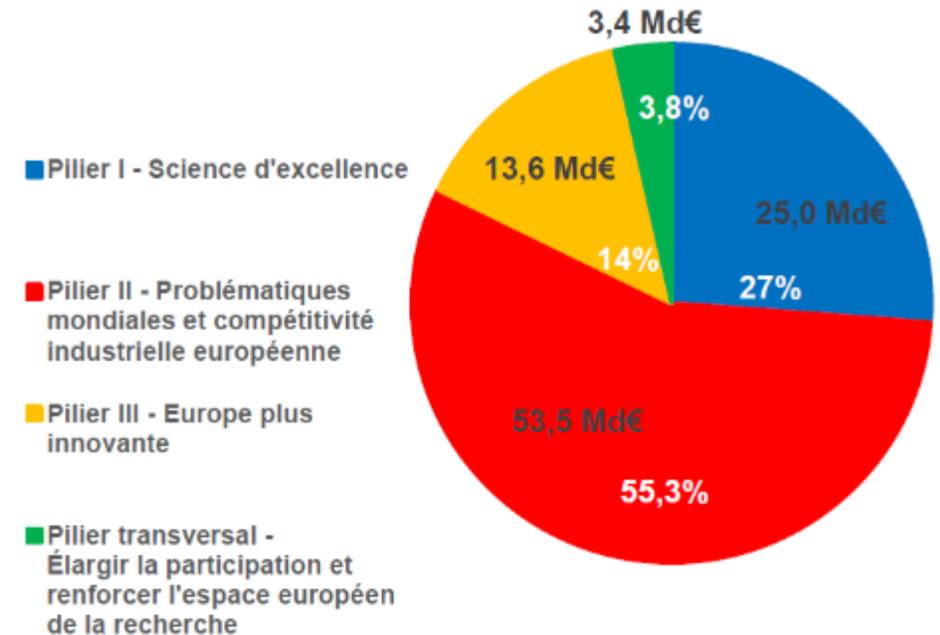
**Dossier complet : 22/10/2021**

**Sélection des projets : février 2022**

- 9e programme-cadre de l'Union Européenne pour la recherche et l'innovation
- Période 2021-2027
- Budget de 95,5 Mds €

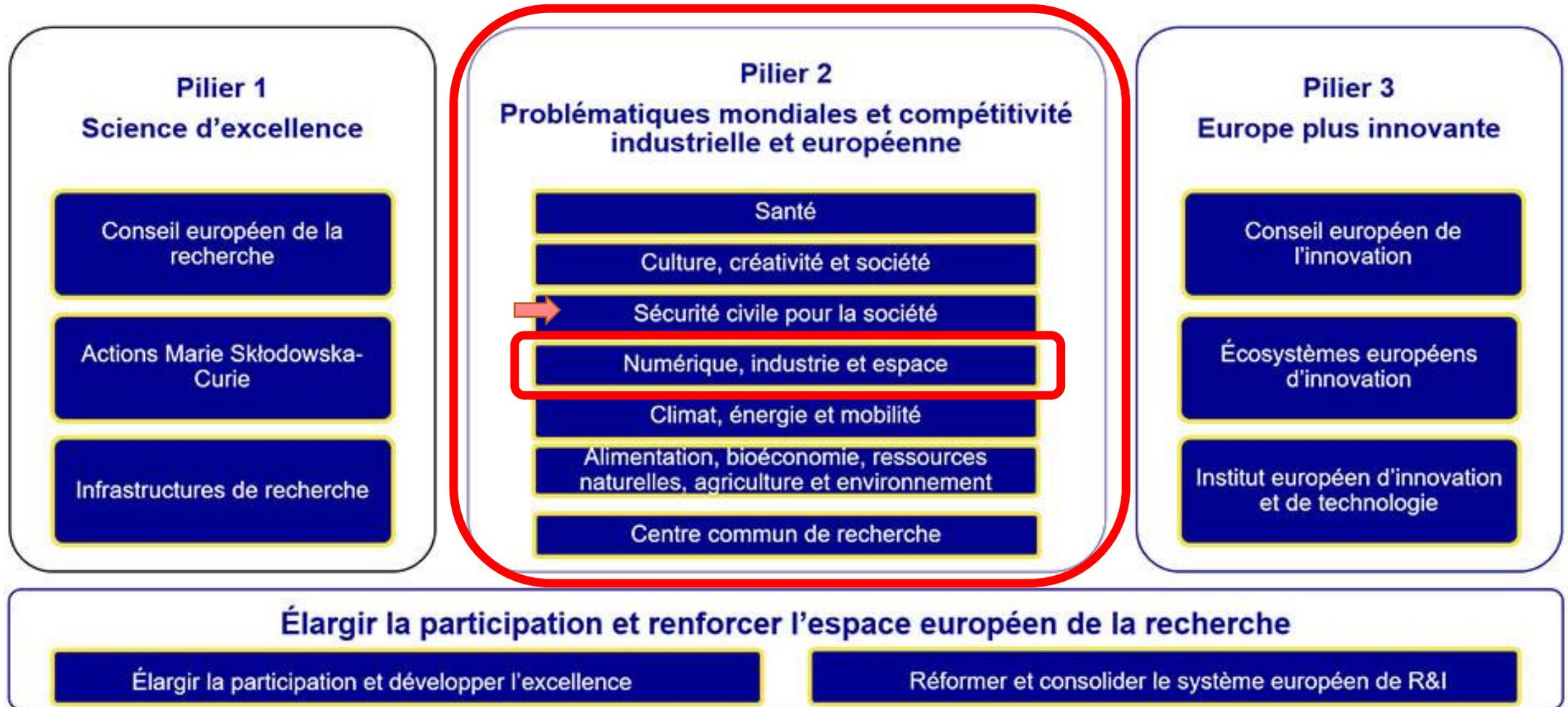


Ventilation du budget de Horizon Europe



Source : [www.horizon-europe.gouv.fr](http://www.horizon-europe.gouv.fr)

• Structure globale de Horizon Europe



## Pilier 2 / cluster 4 : Numérique, industrie et espace

### 3 orientations stratégiques :

1. **Transformer l'industrie** de l'UE pour une **économie propre, neutre sur le plan climatique, circulaire et compétitive**, incluant un approvisionnement durable en matières premières
2. Garantir le leadership industriel mondial de l'UE et son **autonomie stratégique dans les technologies numériques**, les technologies clés génériques et les technologies spatiales
3. Façonner des **technologies et des innovations qui s'adaptent** à nos sociétés, à notre façon de vivre

### 10 domaines d'intervention :

1. Technologies de fabrication
2. Technologies clés numériques
3. Technologies génériques émergentes
4. Matériaux avancés
5. **Intelligence artificielle et robotique**
6. Internet de nouvelle génération
7. Informatique de pointe et mégadonnées
8. Industries circulaires
9. Industries propres et à faible intensité de carbone
10. Espace, y compris observation de la Terre

Draft du programme de travail 2021-2022 / **NON OFFICIEL**

Publication des appels **mi-avril 2021 (à confirmer)**, avec vagues de deadline **15/07/21, 08/09/21 (à confirmer)**

### Instruments et taux de financement (similaires à H2020)

	Instrument	Taux de financement
<b>IA</b>	Action d'innovation	Entreprises = 70% des coûts directs Autres = 100% des coûts directs
<b>RIA</b>	Action de Recherche et d'Innovation	100% des coûts directs
<b>CSA</b>	Action de soutien et de coordination	100% des coûts directs

**Conditions d'éligibilité** = Mini. 3 entités légales indépendantes et établies dans un Etat Membre ou Etat Associé différent, dont au moins 1 dans un Etat Membre.

Webinaire d'introduction - Lancement du programme Horizon Europe en Région Sud  
11 mars 2021 9h - 12h - [Inscription à ce lien](#)



**Dispositifs européens**

**Marielle Campanella SCS - Innovation Europe : [marielle.campanella@pole-scs.org](mailto:marielle.campanella@pole-scs.org)**

**Dispositifs nationaux, régionaux**

**Nadira Lepagnot SCS - Innovation France [Nadira.lepagnot@pole-scs.org](mailto:Nadira.lepagnot@pole-scs.org)**